

Guide de référence du recensement de la population

Guide de référence sur l'origine ethnique

Recensement de la population, 2016

Date de diffusion : le 25 octobre 2017



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Définitions et concepts	1
Classifications	1
Questions	2
Qualité des données	3
Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale	4
Biais de non-réponse	4
Indicateurs de la qualité des données	4
Certification des estimations définitives	5
Comparabilité	5
Comparabilité historique	5
Comparabilité avec d'autres sources de données	6
Notes sur la qualité des données	7

Définitions et concepts

La question sur l'[origine ethnique](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop030-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop030-fra.cfm>) du Recensement de la population de 2016 recueille de l'information sur les origines ancestrales de la population et fournit des renseignements au sujet de la diversité de la population canadienne.

L'origine ethnique désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de la personne. Habituellement, un ancêtre est plus éloigné que les grands-parents. Si l'on fait exception des Autochtones, la plupart des gens peuvent faire remonter leur ascendance jusqu'aux premiers de leurs ancêtres venus sur ce continent. Une personne peut avoir une seule origine ethnique ou de multiples origines ethniques.

L'origine ethnique se rapporte aux « racines » de la personne et ne doit pas être confondue avec la citoyenneté, la nationalité, la langue ou le lieu de naissance. Par exemple, une personne peut avoir la citoyenneté canadienne, parler le pendjabi, être née aux États-Unis et déclarer être d'origine ethnique guyanaise.

Il est important de noter que les réponses à la question sur l'origine ethnique témoignent de la perception de chaque répondant concernant son ascendance ethnique. Par conséquent, la transformation du contexte social dans lequel la question est posée et l'évolution de la conception qu'a le répondant de l'origine ethnique ou de ses opinions à cet égard ont une incidence sur le dénombrement des groupes ethniques. La connaissance des antécédents familiaux ou la période écoulée depuis l'immigration peuvent aussi influencer sur les réponses obtenues à la question sur l'origine ethnique.

Cela signifie que deux répondants ayant la même ascendance ethnique peuvent donner des réponses différentes et, par conséquent, être classés dans des catégories d'origine ethnique distinctes. Par exemple, un répondant peut indiquer l'origine ethnique « Indien de l'Inde » alors qu'un autre répondant, ayant des antécédents semblables, pourrait répondre « Pendjabi » ou « Sud-Asiatique ». Donc, les données sur l'origine ethnique peuvent être variables. Néanmoins, les données sur l'origine ethnique du Recensement de la population reflètent la perception des répondants quant à leur ascendance ethnique au moment de la collecte. L'utilisateur qui désire obtenir des estimations pour des catégories de réponse plus générales devrait combiner les données de plusieurs origines ethniques ou utiliser les estimations relatives aux catégories ethniques (p. ex. « Origines sud-asiatiques »).

Dans le Recensement de 2016, les termes « origine ethnique », « groupe ethnique » et « ascendance ethnique » sont utilisés de façon interchangeable.

Classifications

Les données obtenues à partir des réponses à la question sur l'origine ethnique du recensement servent à dériver des variables sommaires et détaillées qui présentent un portrait ethnoculturel de la population du Canada. La liste détaillée des origines ethniques diffusées au Recensement de 2016, ainsi que leur comparabilité aux origines ethniques de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2006 figure à l'[annexe 5.1](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/app-ann/a5_1-fra.cfm) (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/app-ann/a5_1-fra.cfm) du [Dictionnaire, Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>), n° 98-301-X au catalogue. Les données du Recensement de 2016 portent sur plus de 250 origines ethniques déclarées par des personnes vivant au Canada. Les chiffres des réponses totales, des réponses uniques et des réponses multiples sont fournis pour chacune des origines ethniques publiées.

Une réponse unique portant sur l'origine ethnique est obtenue lorsque le répondant fournit une seule origine ethnique. En 2016 par exemple, environ 475 575 personnes ont déclaré « Écossais » comme seule origine ethnique.

Une réponse multiple est obtenue lorsque le répondant déclare deux origines ethniques ou plus. Ainsi, en 2016, environ 4 323 430 personnes ont indiqué « Écossais » comme origine ethnique en plus d'au moins une autre origine.

Le chiffre des réponses totales (aussi appelé « Total – Réponses uniques et multiples portant sur l'origine ethnique » dans certains tableaux de données) indique le nombre de personnes qui ont déclaré une origine ethnique spécifique, soit comme origine ethnique unique, soit avec au moins une autre origine ethnique. Les réponses totales sont la somme des réponses uniques et multiples pour chacune des origines ethniques. Par exemple, en 2016, un total d'environ 4 799 010 personnes ont déclaré « Écossais » comme origine ethnique (la somme des 475 575 personnes ayant déclaré « Écossais » comme seule origine ethnique et des 4 323 430 personnes ayant déclaré « Écossais » en plus d'autres origines ethniques).

L'ethnicité est un concept difficile à mesurer, et il n'existe à cet égard aucune classification reconnue à l'échelle internationale. En règle générale, les données du Recensement de la population de 2016 concernant un groupe ethnique sont diffusées par Statistique Canada dès que le chiffre atteint approximativement 800 et plus.

Questions

Au Recensement de la population de 2016, les données sur les origines ethniques ont été recueillies à la question 17 du [questionnaire 2A-L du Recensement de la population de 2016](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=295122&UL=1V&) (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=295122&UL=1V&) ou du [questionnaire 2A-R du Recensement de la population de 2016](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=295299&UL=1V&) (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=295299&UL=1V&). Le questionnaire 2A-L a été utilisé pour dénombrer un échantillon de 25 % de tous les ménages privés du pays, à l'exception des ménages privés dans les réserves indiennes, établissements indiens et autres régions éloignées qui ont tous reçu le questionnaire 2A-R.

Afin d'aider les répondants dont la première langue n'était ni le français ni l'anglais, les questions du recensement ont été traduites en 22 autres langues, dont 11 langues autochtones.

Dans les deux questionnaires, la question sur l'origine ethnique du Recensement de 2016 se lisait comme suit : « Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des **ancêtres** de cette personne? ». La note qui figurait au-dessus de la question était la suivante : « Cette question recueille des données sur les origines ancestrales afin de connaître la diversité de la population du Canada. » Sous la question, une autre note précisait : « Habituellement, un ancêtre est plus éloigné que les grands-parents. »

La question du questionnaire 2A-L du Recensement de 2016 fournissait 28 exemples présentés dans l'ordre suivant : canadien, anglais, chinois, français, indien de l'Inde, italien, allemand, écossais, cri, mi'kmaq, salish, métis, inuit, philippin, irlandais, hollandais, ukrainien, polonais, portugais, vietnamien, coréen, jamaïquain, grec, iranien, libanais, mexicain, somalien et colombien. Dans le questionnaire 2A-R, on trouvait 12 exemples et cette liste commençait par des groupes autochtones canadiens. Ces exemples apparaissaient comme suit : cri, ojibwé, mi'kmaq, salish, déné, pied-noir, inuit, métis, canadien, français, anglais et allemand.

Il n'est pas possible d'énumérer toutes les origines ethniques ou culturelles dans les questionnaires du recensement. Les exemples sont fournis à titre indicatif seulement afin de guider le répondant sur la façon de répondre à la question. La liste d'exemples est toutefois fondée sur une méthodologie établie depuis longtemps par Statistique Canada. Ainsi, les exemples mentionnés dans le questionnaire 2A-L représentaient les origines ethniques uniques les plus souvent déclarées à l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et étaient classés par ordre décroissant d'importance, d'après les réponses obtenues en 2011. Les peuples autochtones au Canada étaient également représentés dans les exemples (cri, mi'kmaq, salish, métis et inuit). Les quatre derniers exemples (libanais, mexicain, somalien et colombien) étaient donnés de façon à ce que chaque région du monde soit représentée dans la liste, tout comme les groupes récemment arrivés au Canada, qui pourraient ne pas être les plus nombreux.

De même, dans le questionnaire 2A-R, les origines autochtones les plus souvent déclarées figuraient comme exemples, et l'on a fait en sorte d'inclure les origines autochtones des différentes régions du Canada. Les exemples non autochtones de la liste comprenaient les origines ethniques qui avaient été mentionnées les plus fréquemment à l'ENM de 2011. Pour obtenir plus de renseignements sur la variable Ascendance autochtone

Guide de référence sur l'origine ethnique

du Recensement de la population de 2016, veuillez consulter le [Guide de référence sur les peuples autochtones, Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/009/98-500-x2016009-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/009/98-500-x2016009-fra.cfm>), n° 98-500-X2016009 au catalogue.

Des instructions supplémentaires, sur la façon de répondre à la question sur l'origine ethnique de 2016, ont été fournies aux répondants dans le [Guide du questionnaire détaillé du Recensement de la population de 2016](http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3901_D18_T1_V1-fra.htm) (http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3901_D18_T1_V1-fra.htm).

Cette question a trait à l'origine ou aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres d'une personne. À l'exception des Autochtones, la plupart des personnes peuvent faire remonter leur ascendance jusqu'à leurs premiers ancêtres venus sur ce continent. L'ascendance ne doit pas être confondue avec la citoyenneté ou la nationalité.

Pour chaque personne, inscrivez le ou les groupes culturels ou ethniques précis auxquels ses ancêtres appartenaient et non la langue qu'ils parlaient.

Dans le cas des personnes ayant une origine indienne de l'Inde ou sud-asiatique, inscrivez l'origine ou les origines précises. N'inscrivez pas « indien ». Par exemple, précisez « indien de la Guyane » ou encore inscrivez le groupe précis, tel que « pendjabi » ou « tamoul ».

Dans le cas des personnes ayant des ancêtres autochtones, inscrivez l'origine ou les origines précises. Par exemple, précisez « cri », « mi'kmaq », « ojibwé », « métis », ou « indien de l'Amérique du Nord ». N'inscrivez pas « indien ».

Des renseignements sur la comparabilité historique entre la question sur l'origine ethnique du Recensement de 2016 et la question posée pour les recensements précédents sont fournis dans la section de ce document intitulée [Comparabilité historique](#).

Qualité des données

Le questionnaire détaillé du Recensement de 2016 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données, semblable à celle effectuée pour l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et les recensements antérieurs. Un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données (brièvement décrits ci-dessous) ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières de la qualité menées aux étapes clés du recensement. Par exemple, pendant la collecte et le traitement des données, la cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse ont été analysés pour chaque question. De plus, la qualité des réponses imputées a été examinée aux étapes du contrôle et de l'imputation des données. Enfin, les estimations tirées du questionnaire détaillé du recensement ont été comparées à celles d'autres sources et certifiées aux fins de diffusion.

Pour plus de renseignements sur la qualité des données pour la subdivision de recensement de Wood Buffalo, la méthode de collecte de données et l'utilisation de données administratives, veuillez vous reporter à l'[annexe 1.4](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/app-ann1-4-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/app-ann1-4-fra.cfm>) du *Guide du Recensement de la population, 2016*, n° 98-304-X au catalogue.

Les points saillants de cette évaluation en ce qui concerne les données relatives à l'origine ethnique sont présentés ci-dessous.

Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale

Le questionnaire détaillé du recensement a pour objectif de produire des estimations sur divers sujets pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions géographiques (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) aux très petites (comme les quartiers et les municipalités), et ce, pour diverses sous-populations (comme les Autochtones et les immigrants), qui sont généralement désignées sous le nom de « domaines d'intérêt ». Afin d'alléger le fardeau de réponse, le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon aléatoire de ménages.

Cette méthode d'échantillonnage et la non-réponse totale engendrent une variabilité dans les estimations qui doit être prise en considération. Cette variabilité dépend aussi de la taille de la population et de la variabilité des caractéristiques mesurées. De plus, la précision des estimations peut varier considérablement selon le domaine ou la région géographique d'intérêt, en particulier en raison de la variation des taux de réponse. Pour en savoir plus sur la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale des estimations du questionnaire détaillé du recensement, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm) (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), n° 98-304-X au catalogue.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreur pour toute enquête, y compris pour le questionnaire détaillé du recensement. Le biais de non-réponse survient lorsque les caractéristiques de ceux qui participent à une enquête sont différentes des caractéristiques de ceux qui ne participent pas.

En général, le risque de biais de non-réponse augmente avec le taux de non-réponse. Pour le questionnaire détaillé du Recensement de 2016, Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de non-réponse. Pour en savoir plus sur ces stratégies d'atténuation, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm) (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), n° 98-304-X au catalogue.

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du questionnaire détaillé du recensement. Trois de ces indicateurs sont présentés aux utilisateurs, soit le taux global de non-réponse (TGN), l'erreur type et le taux d'imputation par question.

Le TGN combine la non-réponse des ménages (ou la non-réponse totale) et la non-réponse aux questions (non-réponse partielle). Il est calculé et présenté pour chaque région géographique. Le TGN est le principal critère qui permet de déterminer si les résultats du questionnaire détaillé du recensement sont diffusés ou non pour une région géographique donnée; les données sont supprimées pour les régions géographiques qui présentent un TGN égal ou supérieur à 50 %. Pour en savoir plus sur le TGN, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm) (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), n° 98-304-X au catalogue.

L'erreur type mesure la précision d'une estimation par rapport à la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale. Une petite erreur type correspond à une estimation précise. Les erreurs types sont accessibles aux utilisateurs pour certaines estimations du questionnaire détaillé du recensement, sauf dans les cas où cela pourrait compromettre la confidentialité des données. L'erreur type peut être utilisée pour déterminer d'autres indicateurs de précision, tels que le coefficient de variation. Elle peut aussi être utilisée pour déterminer la plupart des types de paramètres d'intérêt d'une population (p. ex. un chiffre, une proportion ou une moyenne) et, à l'aide d'une méthodologie adéquate, pour déterminer les marges d'erreur ou les intervalles de confiance pour un niveau de confiance donné, ou pour faire de l'inférence statistique (vérification d'hypothèses). Pour en savoir plus sur l'erreur type dans le cadre du questionnaire détaillé du recensement, sur sa possibilité d'interprétation et sur son utilisation, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm) (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), n° 98-304-X au catalogue.

Le taux d'imputation par question, qui exclut le taux global de non-réponse, mesure la qualité inhérente à chaque question du questionnaire détaillé du recensement. Ainsi, il mesure la proportion de répondants (le terme « répondants » désignant les personnes qui ont retourné un questionnaire partiellement ou entièrement rempli), qui n'ont pas répondu à la question, ou dont la réponse était invalide, et pour lesquels une valeur valide avait été attribuée à la question. L'imputation permet de combler les lacunes dans les données et, lorsqu'elle est effectuée de manière appropriée, de réduire le biais causé par la non-réponse. Pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses erronées. Les taux d'imputation relatifs à la question sur l'origine ethnique sont présentés au [Tableau 1](#).

Certification des estimations définitives

Une fois que le traitement, le contrôle et l'imputation des données ont été achevés, les données ont été pondérées de sorte que les estimations représentent la population canadienne totale vivant dans des logements privés. La certification des estimations définitives pondérées est la dernière étape du processus de validation qui permet de recommander les données pour chaque région géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des estimations du questionnaire détaillé du recensement avec les autres sources de données, on recommande la diffusion inconditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion des données pour des raisons de qualité. En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans le présent guide. Plusieurs sources de données ont été utilisées pour évaluer les estimations du questionnaire détaillé du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer les résultats à ces niveaux sont moins fiables (ou non disponibles), il peut être difficile de certifier les estimations à ces niveaux.

Les estimations du questionnaire détaillé du recensement sont également soumises à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur les règles en matière de confidentialité des données du recensement, veuillez vous reporter au [Guide du Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm>), n° 98-304-X au catalogue.

Pour en savoir plus sur le traitement des données et sur le calcul des estimations et leur niveau de précision, veuillez vous reporter au [Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2016](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-306/index-fra.cfm) (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-306/index-fra.cfm>), n° 98-306-X au catalogue.

Comparabilité

Comparabilité historique

Au fil du temps, il y a eu des variations du libellé, la présentation, les exemples et les instructions utilisés pour la question sur l'origine ethnique dans le recensement. La comparabilité historique des données sur l'origine ethnique a donc été influencée par ce facteur, ainsi que par les changements qui ont touché le traitement des données et l'environnement social au moment du recensement.

La question sur l'origine ethnique du Recensement de 2016, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2006 était : « Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de cette personne? » Par contre, aux recensements de 2001, 1996 et 1991, la question était : « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils? ». Une définition du terme « ancêtre » a été intégrée directement dans le questionnaire depuis le Recensement de 2006. Avant 2006, la définition d'ancêtre était incluse uniquement dans le guide du recensement. Enfin, la liste d'exemples d'origines ethniques a été mise à jour en 2016 en fonction de la fréquence des réponses uniques déclarées pour l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. En 2016, « iranien » et « mexicain » ont été ajoutés à la liste d'exemples, tandis

que « juif » et « salvadorien » ont été retirés. De plus, l'ordre des exemples a été modifié en fonction de la fréquence des réponses uniques en 2011. Par exemple, « chinois » a été déplacé de la quatrième position en 2011 à la troisième position en 2016, tandis que « français » a été déplacé de la troisième à la quatrième position.

Les instructions fournies avec la question sur l'origine ethnique ont été modifiées au fil du temps, afin de répondre aux besoins changeants de collecte. Depuis 1986, une instruction indiquant de préciser autant de groupes ethniques que nécessaire a été incluse dans la question sur l'origine ethnique. Avant le Recensement de 1981, seuls les ancêtres paternels devaient être inclus. Si des origines ethniques multiples étaient fournies, une seule origine était retenue, ce qui donnait lieu à une origine ethnique par répondant. En 1981, les origines multiples ont été autorisées, et des cases pour réponse écrite ont été ajoutées à la question, même si l'on n'indiquait pas aux répondants de fournir plus d'une origine. En 1986, les répondants pouvaient inscrire jusqu'à trois origines autres que celles figurant dans les cercles à cocher. En 1991, ils pouvaient fournir jusqu'à deux origines additionnelles. Depuis 1996, quatre cases pour réponse écrite figuraient dans le questionnaire, et jusqu'à six origines ethniques ont été recueillies.

Par suite de l'évolution des modèles d'immigration et de la diversité accrue au Canada, des modifications ont été apportées aux catégories et aux groupes ethniques particuliers pour lesquels des données sont diffusées à chaque recensement. En général, la liste de diffusion des origines ethniques et culturelles augmente légèrement chaque année. En 2016, des données sur 15 origines ethniques ont été diffusées pour la première fois : Arawak, Bavarois, Bhoutanais, Catalan, Corse, Djiboutien, Edo, Éwé, Guadeloupéen, Hazara, Karen, Kirghiz, Malinké, Turkmène et Wolof. Pour l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et les recensements précédents, ces 15 origines ethniques étaient incluses dans d'autres catégories. Pour la liste détaillée des origines ethniques diffusées au Recensement de 2016 et leur comparabilité avec les origines ethniques de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et du Recensement de 2006, veuillez vous reporter à l'[annexe 5.1](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/app-ann/a5_1-fra.cfm) (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/app-ann/a5_1-fra.cfm) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>), n° 98-301-X au catalogue.

Finalement, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 a utilisé une méthodologie différente de celle utilisée au Recensement de 2016, au Recensement de 2006 et aux recensements précédents. Ces différences peuvent avoir une incidence sur la comparabilité entre les estimations du Recensement de 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour la variable origine ethnique. Pour plus de renseignements sur la comparabilité entre le Recensement de 2016 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, veuillez vous reporter au *Guide du Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm>), n° 98-304-X au catalogue.

Comparabilité avec d'autres sources de données

Le Recensement de 2016 est actuellement la principale source de données sur l'origine ethnique. En 2011, l'Enquête nationale auprès des ménages recueillait les renseignements sur l'origine ethnique, et avant 2011, c'étaient les recensements de la population précédents qui recueillaient ces renseignements. À l'occasion, d'autres enquêtes-ménages (dont l'Enquête sociale générale,) recueillent également des données sur les origines ancestrales de la population. De plus, une enquête postcensitaire ponctuelle, soit l'[Enquête sur la diversité ethnique](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4508&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2) (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4508&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2), a été menée en 2002.

De nombreux facteurs influent sur les comparaisons des données sur l'origine ethnique pour l'ensemble de ces sources. Parmi d'autres facteurs, la comparabilité est touchée par :

- les différences des populations cibles de l'enquête, de la période de référence, de l'échantillonnage et des méthodes de collecte
- le libellé des questions, le format du questionnaire, les exemples et les instructions

Guide de référence sur l'origine ethnique

- les méthodes de traitement des données
- le climat sociopolitique au moment de la collecte des données.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le *Guide du Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm>), n° 98-304-X au catalogue.

Notes sur la qualité des données

Les taux d'imputation pour la question sur l'origine ethnique au Recensement de 2016 sont présentés au tableau 1. À l'échelle nationale, le taux d'imputation pour l'origine ethnique au Recensement de 2016 est de 4,5 %, comparativement à 5,8 % dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et 5,9 % au Recensement de 2006. À l'échelle provinciale, les taux d'imputation varient de 3,7 % en Colombie-Britannique et le Nunavut à 10,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

Tableau 1
Taux d'imputation au Recensement de la population de 2016 de l'origine ethnique, Canada, provinces et territoires

Province ou territoire	Taux d'imputation (%)
Canada	4,5
Terre-Neuve-et-Labrador	10,7
Île-du-Prince-Édouard	8,2
Nouvelle-Écosse	7,0
Nouveau-Brunswick	6,6
Québec	5,2
Ontario	3,8
Manitoba	4,1
Saskatchewan	5,1
Alberta	4,6
Colombie-Britannique	3,7
Yukon	4,5
Territoires du Nord-Ouest	4,2
Nunavut	3,7

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.